



RETOUR D'EXPERIENCE SUR LA FORMATION VHSS DE

**ATELIER
MARCELLE**

pour la culture du respect

Par Laure Caniaux

Depuis plusieurs mois, je souhaitais faire la formation pour devenir référent.e harcèlement. Plusieurs membres de l'AOA ont suivi celle proposée par l'Atelier Marcelle, et la recommandent. C'est une formation réservée aux intermittent.e.s du spectacle, milieu particulier puisqu'on a notamment un employeur différent à chaque projet, et des pratiques qui diffèrent des entreprises « classiques ».

Les fondatrices de l'Atelier Marcelle expliquent bien sur leur site qu'elles proposent une formation de 2 jours pour :

Devenir référent.e harcèlement et discrimination dans le cinéma et l'audiovisuel

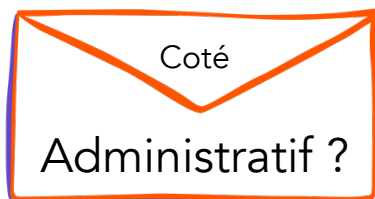
Objectifs : Une formation de deux jours pour apprendre à prévenir, détecter et agir contre toutes formes de harcèlements et de violences au travail.

Les objectifs de la formation sont clairs :

- reconnaître les différentes formes de harcèlements et violences au travail, et les définir juridiquement
- Identifier les mécanismes et conséquences des violences
- Connaître les procédures possibles, les sanctions encourues, et la responsabilité des employeur.euse.s
- Savoir prévenir, détecter les violences
- Savoir recueillir la parole et réagir

Après passage sur leur site, je vois qu'elles sont victimes de leur succès, et qu'il n'y a plus de places libres avant plusieurs semaines. C'est toujours délicat dans nos métiers de prévoir avec autant d'avance une formation, même de 2 jours...

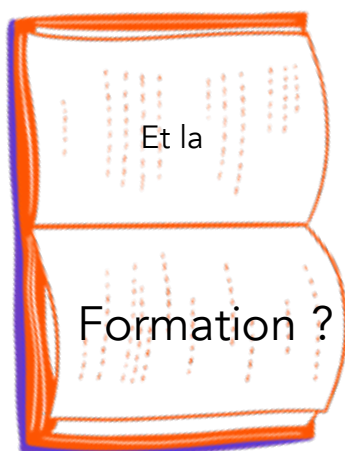
Je leur ai écrit pour en savoir plus, et il se trouve qu'il y avait un créneau de libre (suite à un désistement) à une date relativement proche (10 jours après ma prise de contact) à laquelle j'ai demandé à participer. Ne pas hésiter à les contacter en dernière minute donc, ça peut fonctionner pour avoir un créneau !



Tout est hyper bien expliqué par mail pour nous indiquer comment s'inscrire auprès de l'AFDAS, car oui il s'agit d'une formation finançable à 100% par l'AFDAS (et qui ne génère pas de carence : vous pourrez refaire une demande de formation sans avoir à attendre 6 mois ou 1 an comme pour les formations techniques).

On nous explique comment passer chaque étape : de la création d'un compte AFDAS pour celles et ceux qui n'en ont jamais eu, à la création d'une demande de financement sur le site. À l'aide de screenshots détaillés, on nous accompagne de A à Z. C'est vraiment « formation AFDAS pour les nuls » en un seul mail, j'ai été épatée par leur sens du détail à ce niveau-là, !

J'ai déposé ma demande de prise en charge sur le site le vendredi soir. Pas de nouvelle dans le week-end bien sûr, en revanche le lundi dans la journée j'avais déjà le retour positif de l'AFDAS. Me voilà donc inscrite à la formation de référent.e harcèlement !



Elle se déroule sur 2 jours. Pour la région parisienne ce sera à priori toujours sur Montreuil (accessible en métro), mais elles organisent également des sessions dans d'autres régions (voir sur leur site). C'est une formation assez intense, où l'on parle pendant 2 journées de 7h de violences morales et sexuelles, en échangeant également sur nos expériences personnelles. Il faut donc se sentir « à l'aise » avec le fait d'en parler, et avec l'idée de recevoir le ou les témoignage.s de violences vécues de la part d'autres personnes. Il est important de garder à l'esprit qu'être référent.e n'est pas anodin, et que c'est légitime de ne pas se sentir suffisamment « solide » pour endosser ce rôle à tout instant de notre vie.

Sans « spoiler » le contenu de la formation, je vais quand même évoquer dans les grandes lignes le déroulé :

Le **1^{er}** jour

On va principalement identifier et comprendre les violences au travail. Notamment via des petits extraits filmés, des quiz, et des échanges entre nous.

Le **2nd** jour

On va chercher à comprendre le rôle du ou de la référent.e harcèlement, ainsi que les suites légales et les recours en cas de harcèlement.

Nous sommes par groupe de 8, pas plus. Ça peut paraître étonnant de prime abord, mais au final, être en petit comité permet de se sentir à l'aise, de pouvoir échanger plus facilement, et de connaître aussi les autres personnes qui suivent la formation. Me concernant, j'ai été avec des assistant.e.s mise en scène, régisseurs.ses, coach enfants, directeur.trices de casting, chef.fes deco, assistant.e.s caméra. Un panel assez large dans la profession qui permet d'avoir le point de vue de chaque département, et aussi de voir les risques liés à chacun d'entre eux.


« Je ne peux que recommander cette formation »

Je l'ai trouvée vraiment complète, bien documentée, et avec une formatrice pédagogue et « passionnée » (merci Anthonie !). On ressort avec les clés pour savoir reconnaître de quel type de harcèlement (ou non d'ailleurs) est victime la personne qui vient vous parler si vous êtes référent.e, quels sont les recours possibles pour cette personne, et surtout comment l'aider, que ce soit via un signalement à l'employeur (évidemment toute la procédure est expliquée pendant la formation), ou via des numéros d'assistance à appeler pour être encadré.e par des professionnel.les et pouvoir parler librement.

L'Atelier Marcelle met à notre disposition une « fiche outil » qu'on peut télécharger pour avoir le résumé des 2 jours de formation, ainsi que des documents qu'on nous partage pendant cette formation. C'est donc vraiment complet, et rempli de pédagogie dans la manière de faire.

À l'issue de la formation, on nous délivre un certificat de réalisation de la formation, que l'on pourra montrer aux employeurs si besoin de justifier d'une formation sur les Violences Morales Sexuelles et Sexiste afin de pouvoir être référent.e harcèlement sur les tournages.

N'hésitez pas à aller vous renseigner sur leur site : <https://ateliermarcelle.fr/formation-referent-contre-le-harcèlement-et-la-discrimination-au-travail-dans-le-cinéma-et-l'audiovisuel/>

Ci-dessous les infos pour les contacter par  :

PRÉVENIR LES VIOLENCES AU TRAVAIL

L'Atelier Marcelle forme tous ceux qui le souhaitent en matière de lutte contre les violences faites au travail

Nous intervenons en présentiel ou distanciel, partout en France.

Contactez-nous pour une formation, une formule sur-mesure ou un devis adapté à vos besoins.

marcelle@ateliermarcelle.fr

*Atelier Marcelle propose
une autre formation de 3h30 :*

Sensibilisation sur les VMSS : Violences Morales, Sexistes et Sexuelles

Objectifs : Une sensibilisation de 3h30 pour apprendre à prévenir, détecter et agir contre toutes formes de harcèlements et de violences au travail.



Retour d'expérience sur une formation